

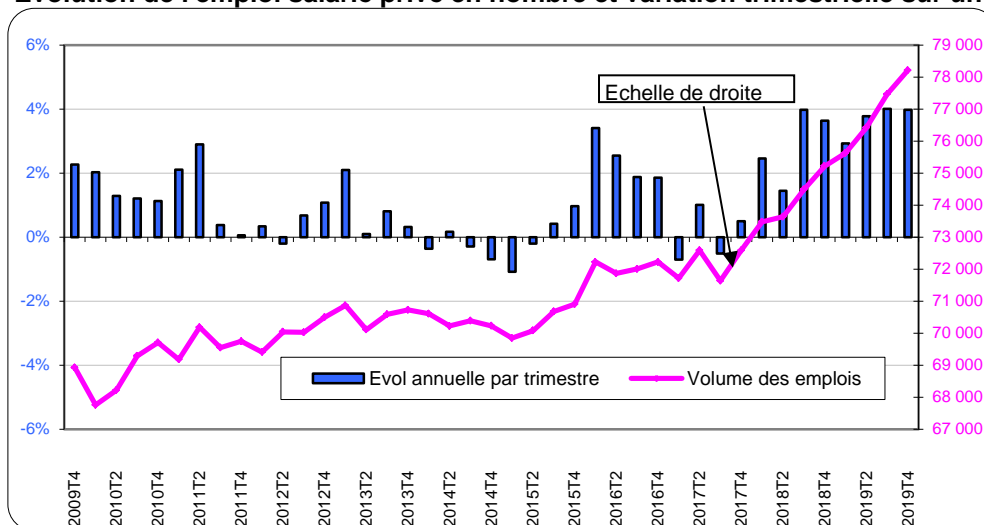
EMPLOI - MARCHÉ DU TRAVAIL

Quatrième trimestre 2019

Au quatrième trimestre 2019, l'emploi salarié privé augmente de 4,0% sur un an en Guadeloupe (il a augmenté de 4,0% au troisième trimestre 2019). Le nombre de contrats signés en intérim augmente de 19,0% et celui du volume d'emploi correspondant est en hausse de 4,6% (Equivalent Emplois Temps Plein (EETP)). Le nombre de Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) augmente de 16,8% par rapport au quatrième trimestre 2018. Le nombre d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi augmente de 2,9% sur un an. Le nombre d'offres durables (6 mois et plus) diminue de 9,2%. Le nombre d'offres non durables (durée inférieure à 6 mois) est en hausse de 18,9%. Au quatrième trimestre 2019, 210 licenciements économiques ont été comptabilisés par Pôle emploi (-12,5% sur un an). Le nombre de ruptures conventionnelles homologuées par la Dieccte Guadeloupe atteint 798 sur le trimestre (+7,8% sur un an). La demande d'emploi de catégorie A diminue de 7,8% sur un an à 50 630 inscrits. Pour les demandeurs les plus jeunes (les moins de 25 ans), elle diminue de 4,7%. Pour les demandeurs les plus âgés (50 ans et plus), la baisse n'est que de 2,7%.

Avertissement : Toutes les évolutions sont mesurées en glissement annuel (comparaison d'un trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente). **Remarque** : les chiffres concernant l'emploi sont susceptibles d'être modifiés.

Evolution de l'emploi salarié privé en nombre et variation trimestrielle sur un an (cvs)



Source: ACOSS-CGSS, champ Guadeloupe

Au quatrième trimestre 2019, le secteur privé emploie 78 212 salariés en Guadeloupe en données corrigées des variations saisonnières (cvs). L'emploi salarié privé augmente de 4,0% sur un an. Il a également connu une hausse de 4,0% au troisième trimestre 2019 sur un an (chiffre révisé). Depuis le troisième trimestre 2011, la croissance des effectifs, bien que globalement positive, est modérée et reste en-deça de celle observée en 2010-2011, après le creux de 2009. L'emploi privé connaît ensuite un regain en 2015-2016 qui tranche avec la stabilité précédente. La volatilité s'accroît à partir de 2017. L'emploi est très dynamique depuis mi-2017.

Note de lecture :
Echelle de droite : courbe en niveau (trimestriel),
Echelle de gauche : Evolution trimestrielle en glissement annuel.

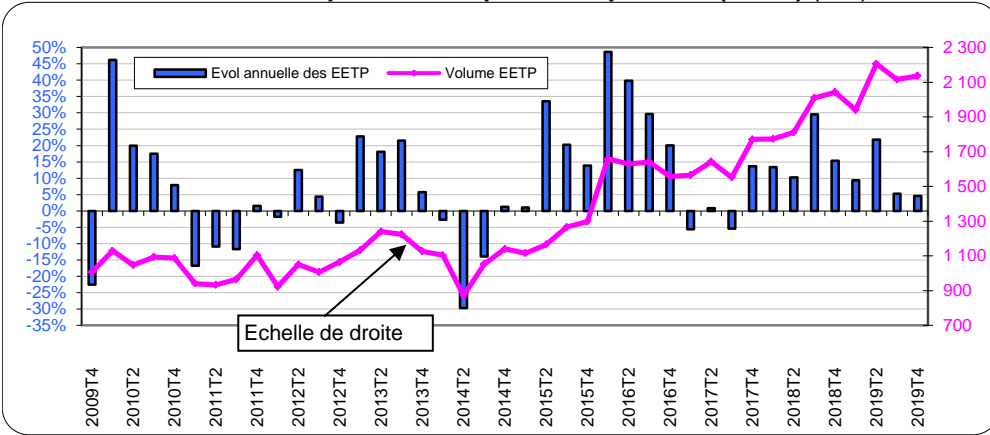
Emploi salarié privé et évolution trimestrielle en glissement annuel (cvs)

Secteurs d'activités (NACE 17)	2019T4	2019T3	2019T2	2019T1
AZ : Agriculture	1 533	5,0%	-1,0%	-5,7%
C1-DE : Total industrie	8 719	5,1%	6,8%	6,4%
C1 : Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	3 273	8,2%	8,2%	10,4%
C2 : Cokéfaction et raffinage	0	0,0%	0,0%	0,0%
C3 : Fabrication d'équip. électriques, électroniques, informatiques; fabrication de machines	185	1,1%	3,5%	-3,2%
C4 : Fabrication de matériels de transport	39	-2,5%	29,0%	192,9%
C5 : Fabrication d'autres produits industriels	3 158	2,0%	2,8%	3,3%
DE : Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	2 064	5,7%	11,3%	8,1%
FZ : Construction	6 208	4,3%	8,4%	7,0%
GZ : GZ : Commerce , réparation d'automobiles et de motocycles	15 186	3,2%	2,8%	2,7%
HZ-RU : Total Autres services	46 565	3,8%	3,8%	2,5%
HZ : Transports et entreposage	6 079	3,5%	5,0%	4,6%
IZ : Hébergement et restauration	5 654	10,8%	11,6%	10,4%
JZ : Information et communication	2 097	-3,5%	-3,4%	-1,6%
KZ : Activités financières et d'assurance	3 113	-1,0%	0,5%	-0,1%
LZ : Activités immobilières	694	-1,7%	-3,8%	-2,4%
MN : Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	10 403	0,0%	0,0%	0,0%
OQ : Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	12 481	-1,1%	-1,4%	-1,8%
RU : Autres activités de services	3 812	1,2%	2,6%	-2,0%
Interim	2 232	5,7%	-3,2%	25,8%
Ensemble des secteurs	78 212	4,0%	4,0%	3,8%

Source : ACOSS-CGSS, champ Guadeloupe - Note de lecture : les évolutions trimestrielles en glissement annuel en vert > 0, en rouge < 0 et en noir = 0

Au quatrième trimestre 2019, les cinq grands secteurs d'activité voient leurs effectifs augmenter sur un an. L'Agriculture est en hausse de 5,0% a contrario des évolutions antérieures. L'Industrie est en hausse de 5,1%. Les principaux secteurs industriels sont bien orientés : +8,2% pour la fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac, +5,7% pour les industries extractives, énergie, eau gestion des déchets et dépollution notamment. La Construction est en hausse de 4,3%, poursuivant plusieurs fortes hausses aux trimestres précédents. Le secteur du commerce et de la réparation (automobiles et motocycles) progresse de 3,2%. Les autres services sont en hausse de 3,8%. L'hébergement et la restauration ainsi que le transport et entreposage enregistrent de belles progressions (+10,8 et +3,5% respectivement). Les autres activités sont moins dynamiques ou en recul comme l'information et communication (-3,5%). Remarque certains secteurs à faibles effectifs en Guadeloupe peuvent présenter des évolutions fortes d'un trimestre à l'autre non significatives (exemple fabrication de matériels de transport).

Intérim : évolution de l'Equivalent Emplois Temps Plein (EETP) (cvs)



Source : Dares, champ Guadeloupe et Îles du Nord, séries révisées en hausse en niveau dans le cadre du passage à la DSN

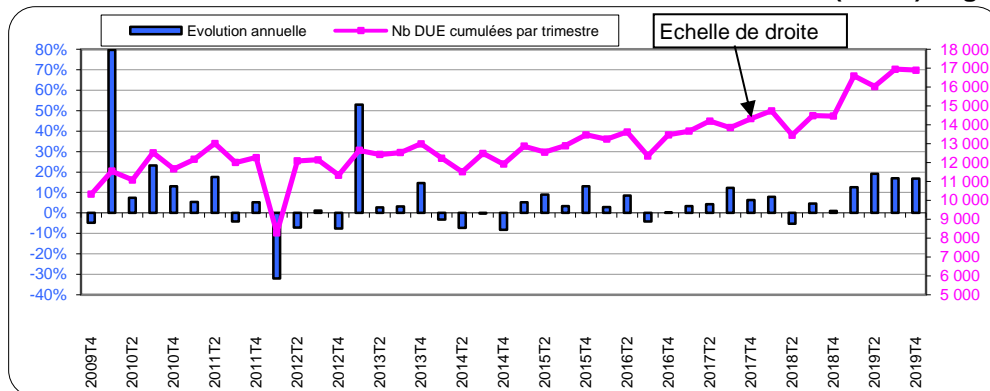
Au quatrième trimestre 2019, 14 789 contrats d'intérim ont été signés en Guadeloupe, ce qui représente 2 137 Equivalent Emplois à Temps Plein (EETP). Le nombre de missions d'intérim augmente de 19,0% au quatrième trimestre 2019 sur un an après une hausse de 8,7% au troisième trimestre 2019. L'Equivalent Emplois à Temps Plein augmente de 4,6% (+5,3% au troisième trimestre 2019 sur un an, chiffre révisé). La durée moyenne des missions achevées est de 2,1 semaines au quatrième trimestre 2019 (2,1 semaines au troisième trimestre 2019, chiffre révisé).

L'intérim sur le trimestre et évolution trimestrielle en glissement annuel (cvs)

	2019T4	2019T3	2019T2	2019T1
Nbre de contrats d'intérim	14 789	19,0%	8,7%	4,2%
EETP	2 137	4,6%	5,3%	21,8%

Source : Dares, champ Guadeloupe et Îles du Nord, traitement SESE

Evolution trimestrielle des Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) et glissement annuel (cvs)



Source : ACOSS-CGSS, champ Guadeloupe

Au quatrième trimestre 2019, les employeurs ont transmis 16 902 Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) en Guadeloupe, soit une hausse de 16,8% sur un an. Les DPAE longues (durée d'embauche supérieure à un mois) représentent 47,2% de l'ensemble des DPAE et sont en hausse de 9,0% au quatrième trimestre 2019. Elles étaient en hausse de 8,8% au troisième trimestre 2019 sur un an (chiffre révisé). Les DPAE courtes (durée d'embauche inférieure à un mois) représentent 52,8% des DPAE et sont en hausse de 24,9% (hausse de 25,9% au troisième trimestre 2019 sur un an, chiffre révisé).

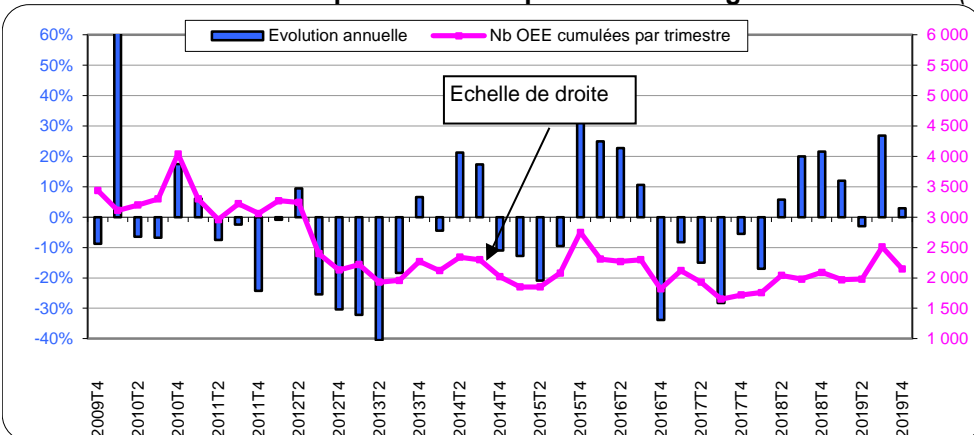
Nombre de Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) sur le trimestre et évolution trimestrielle sur un an (cvs)

	2019T4	2019T3	2019T2	2019T1
DPAE Longues	7 983	9,0%	8,8%	20,1%
dont CDD (plus d'un mois)	4 941	8,8%	6,5%	15,7%
dont CDI	3 042	9,2%	12,7%	27,9%
DPAE courtes (mois d'un mois)	8 918	24,9%	25,9%	18,3%
Moins de 20 salariés	8 537	29,5%	21,2%	35,4%
20 salariés et plus	8 364	6,2%	13,4%	6,7%
Total DPAE (hors intérim)	16 902	16,8%	17,0%	19,2%

Source : ACOSS-CGSS, champ Guadeloupe

Les intentions d'embauche dans les établissements de 20 salariés et plus enregistrent une hausse de 6,2% au quatrième trimestre 2019. Dans les établissements de moins de 20 salariés, le nombre de DPAE est en hausse de 29,5% sur un an.

Evolution des offres d'emploi collectées par trimestre et glissement annuel (cvs)



Source : Dares STMT, Pôle emploi, champ Guadeloupe, traitement SESE

Les offres d'emploi collectées par Pôle emploi augmentent de 2,9% au quatrième trimestre 2019 en Guadeloupe sur un an (+26,8% au troisième trimestre 2019, chiffres révisés). Durant cette période, 2 150 offres d'emploi ont été collectées par Pôle emploi. Les offres durables (6 mois et plus) sont en baisse de 9,2% sur le trimestre (+29,8% au troisième trimestre 2019 sur un an). Les offres non durables (durée inférieure à 6 mois) sont en hausse de 18,9% sur le trimestre (hausse de 23,4% au troisième trimestre 2019 sur un an). Remarque : les évolutions des offres d'emploi sont très volatiles d'un trimestre à l'autre. Les résultats CVS peuvent aussi être révisés de façon sensible ultérieurement.

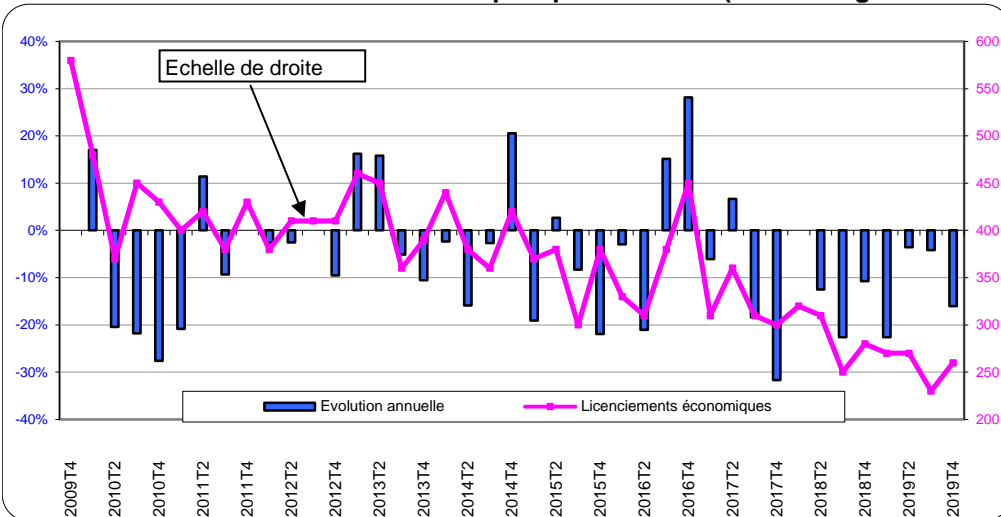
Les offres d'emploi sur le trimestre et évolution trimestrielle sur un an (cvs)

	2019T4	2019T3	2019T2	2019T1
offres durables	1 080	-9,2%	29,8%	6,3%
offres non durables	1 070	18,9%	23,4%	-14,1%
Ensemble	2 150	2,9%	26,8%	-2,9%

Source : Dares STMT, Pôle emploi, champ Guadeloupe, traitement SESE

Depuis fin 2008, l'évolution des offres d'emploi collectées est orientée à la baisse après une période 2006-2008 plus favorable.

Evolution des licenciements économiques par trimestre (niveau et glissement annuel) (cvs)



Au quatrième trimestre 2019, 210 licenciements économiques ont été comptabilisés par Pôle emploi en Guadeloupe. Ce nombre diminue de 12,5% par rapport au quatrième trimestre de 2018. Le niveau des licenciements économiques a enregistré une petite remontée entre le deuxième trimestre 2016 (sur un an) et le premier trimestre 2017, exception faite du quatrième trimestre 2016. Les trimestres suivants sont orientés à la baisse. Le niveau des licenciements économiques oscille entre 200 et 400 par trimestre en Guadeloupe depuis quelques années et est au plus bas depuis début 2018.

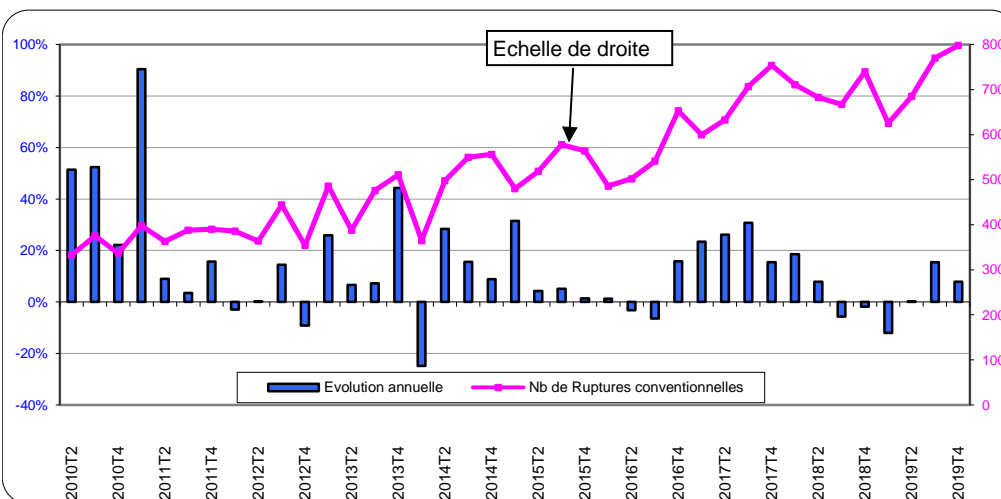
Source : Dares STMT, Pôle emploi, champ Guadeloupe, traitement SESE

Licenciements économiques sur le trimestre et évolution trimestrielle en glissement annuel (cvs)

	2019T4	2019T3	2019T2	2019T1
Licenciements économiques	210	-12,5%	-16,0%	-3,6%

Source : Dares STMT, Pôle emploi, champ Guadeloupe, traitement SESE

Evolution des ruptures conventionnelles par trimestre (niveau et glissement annuel) - (Brut)



Au quatrième trimestre 2019, 798 ruptures conventionnelles ont été homologuées par la Dicccte de Guadeloupe. Ce nombre augmente de 7,8% par rapport au quatrième trimestre 2018 où 740 ruptures avaient été homologuées. Au troisième trimestre 2019, le nombre de ruptures était en hausse de 15,4% (rapporté au troisième trimestre 2018). Le flux des ruptures conventionnelles a connu une progression forte et régulière dans la foulée de la création de cette mesure en septembre 2008. Les évolutions ont d'abord été très fortes et sont nettement moindres depuis juin 2011 même si elles peuvent être encore très marquées à l'occasion. Ce fut par exemple le cas entre le quatrième trimestre 2016 et mi-2018.

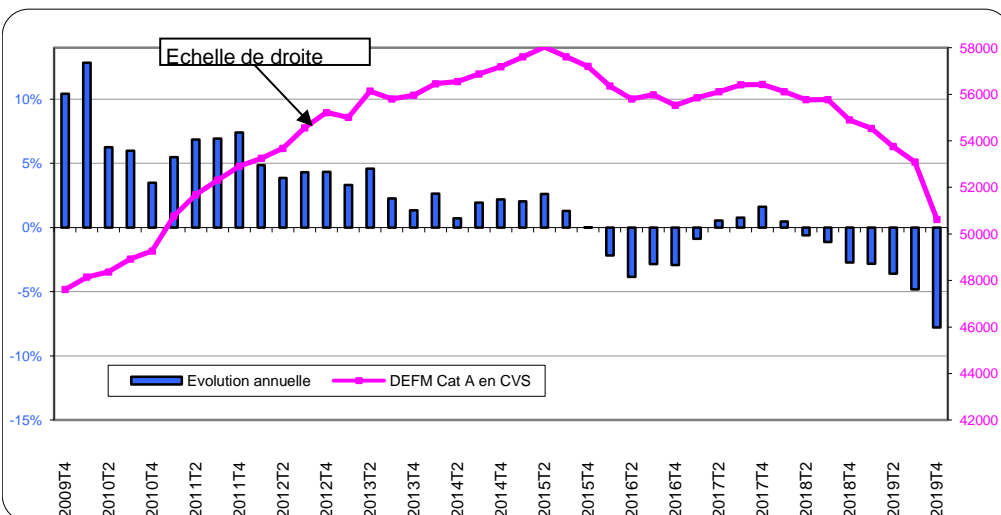
Source : Dicccte Guadeloupe, champ Guadeloupe et Îles du Nord, traitement SESE

Ruptures conventionnelles sur le trimestre et évolution trimestrielle en glissement annuel (brut)

	2019T4	2019T3	2019T2	2019T1
Ruptures conventionnelles	798	7,8%	15,4%	-12,1%

Source : Dicccte Guadeloupe, champ Guadeloupe et Îles du Nord, traitement SESE, information manquante sur les salariés protégés aux T2 et T3 2016 (quelques unités manquantes)

Evolution de la Demande d'emploi en fin de mois à Pôle emploi (cvs)



Au quatrième trimestre 2019, 50 630 Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) sont inscrits à Pôle emploi en catégorie A (cvs) en Guadeloupe. Ce nombre diminue de 7,8% par rapport au quatrième trimestre 2018. Au troisième trimestre 2019, la demande diminuait de 4,8% sur un an (rapportée au troisième trimestre 2018). A partir de fin 2008, la croissance de la Demande d'Emploi en Fin de Mois a été particulièrement forte, ce qui s'est traduit par un niveau de DEFM qui atteignait des records. Les hausses trimestrielles en glissement annuel ont néanmoins eu tendance à ralentir depuis les valeurs les plus hautes autour de 12,0% au premier trimestre 2010. Depuis le quatrième trimestre 2015, la demande d'emploi en fin de mois est orientée à la baisse.

Source : Dares STMT, Pôle emploi, champ Guadeloupe, traitement SESE

La DEFM catégorie A sur le trimestre et évolution trimestrielle en glissement annuel (cvs)

	2019T4	2019T3	2019T2	2019T1
Hommes	21 890	-8,3%	-5,7%	-4,4%
Femmes	28 750	-7,3%	-4,2%	-3,0%
Moins 25 ans	5 310	-4,7%	-4,8%	-9,9%
25 à 49 ans	27 220	-11,4%	-7,5%	-5,4%
50 ans et +	18 100	-2,7%	-0,3%	1,6%
Ensemble	50 630	-7,8%	-4,8%	-3,6%

Source : Dares STMT, Pôle emploi, champ Guadeloupe, traitement SESE, niveaux arrondis à la dizaine

Au quatrième trimestre 2019, le nombre de jeunes de moins de 25 ans est en baisse de 4,7% par rapport au même trimestre de 2018 (en catégorie A). Le nombre de seniors (50 ans et plus) est en baisse de 2,7% sur un an après une hausse de 0,3% au troisième trimestre 2019 (en évolution sur un an).

Définitions

Emploi

Les employeurs du régime général déclarent leurs cotisations sociales aux Urssaf à l'aide du Bordereau Récapitulatif des Cotisations (BRC) sur lesquels ils portent leurs effectifs salariés. Cette déclaration est mensuelle si leur effectif est supérieur à 10 salariés et en principe trimestrielle en deçà de ce seuil. L'effectif salarié Urssaf est un effectif en fin de trimestre ; chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoss. Le champ "Privé" couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

Les activités agricoles sont prises en compte de façon marginale en France hexagonale, où elles relèvent de la compétence de la Mutualité sociale agricole (MSA). Par contre, le dénombrement des salariés agricoles est exhaustif dans les DOM, car les CGSS y assurent les missions des caisses de la MSA.

Intérim

Depuis juillet 2018, la Déclaration sociale nominative (DSN) est l'unique source des statistiques d'intérim. Elle se substitue ainsi à la source historique, les relevés mensuels de mission -RMM- adressés à Pôle emploi par les établissements de travail temporaire. À partir de cette information mensuelle, la Dares service statistique du ministère du travail, élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Ces statistiques intègrent désormais les contrats à durée indéterminée (CDI). La DARES produit notamment le nombre de contrats d'intérim commencés dans le mois, le trimestre ou l'année, le nombre d'intérimaires et calcule les Equivalents Emplois à Temps Plein (EETP) ainsi que la durée moyenne des missions achevées au cours de la période (mois, trimestre, année). Figurent dans cette publication les deux concepts suivants :

L'effectif des intérimaires, fourni par la Dares dans le cadre de la coproduction des estimations trimestrielles d'emploi, est calculé à partir de la moyenne du nombre de contrats en cours pendant cinq jours ouvrés en fin de trimestre. Il est corrigé de la multiactivité

Equivalent Emplois à Temps Plein (EETP) au cours d'une période : rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires sur le nombre total de semaines ouvrées de la période. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année.

Déclaration Préalable à l'embauche (DPAE)

- La DPAE permet à l'employeur d'effectuer l'ensemble des formalités obligatoires liées à l'embauche. La DPAE est remplie par l'employeur et adressée à la CGSS (quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail) au plus tôt huit jours avant l'embauche et au plus tard dans l'instant qui précède cette embauche. C'est une formalité préalable à l'embauche qui, de ce fait, traduit une intention d'embauche à très court terme.

- Le champ couvert : Ces données utilisées concernent l'ensemble des activités concurrentielles (hors intérim) et le secteur public (agents non fonctionnaires).

- Définition : Les déclarations d'embauche de plus d'un mois comprennent les CDI et les CDD de plus d'un mois. Les CDD de plus d'un mois correspondent aux CDD d'une durée strictement supérieure à 31 jours.

Rupture conventionnelle

C'est une procédure qui permet à l'employeur et au salarié de convenir en commun des conditions de la rupture du contrat de travail qui les lie. Cette rupture résulte d'une convention signée par les parties au contrat, c'est-à-dire l'employeur et le salarié.

Catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi.

Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de GUADELOUPE

Direction : Rue des Archives, Bisdary – 97113 GOURBEYRE
Téléphone : 05.90.80.50.50 Télécopie : 05.90.80.50.00

Courriel : 971.statistiques@dieccte.gouv.fr
Site internet : <http://guadeloupe.dieccte.gouv.fr/>

Bureau de Jarry :

Immeuble Raphaël, ZAC Houelbourg Sud, Lot n° 13 - Z.I de Jarry, 97122 Baie-Mahault
Téléphone : 05.90.80.50.50 Télécopie : 05.90.83.70.75

Bureau de Saint-Martin :

23 rue de Spring, cité administrative, Concordia, 97150 Saint-Martin
Téléphone : 05.90.29.09.16

Bureau de Basse-Terre

30, chemin des Bougainvilliers-Guillard
97100 Basse-Terre
Téléphone : 05.90.80.50.50 Télécopie : 05.90.81.60.05

Bureau des Abymes – Dothémare

Immeuble C2E – rue de l'Abreuvoir-Dothémare
97139 Les Abymes
Téléphone : 05.90.80.50.50 Télécopie : 05.90.90.28.95

Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Guadeloupe (CGSS)

Direction du recouvrement

Parc d'activités la Providence
ZAC de Dothémare
97139 Les Abymes
Téléphone : 05.90.90.57.09
Courriel : stats.cgssdom@urssaf.fr

Directeurs de publication : Alain Frances & Daniel Barry
Réalisation Dieccte/service ESE (Charly Darmalingon & Roman Janik)
en partenariat avec la CGSS

Date de publication : Juin 2020

